Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2011)

Heft: 6

Artikel: Les corrections du Rhône et les transformations du paysage

Autor: Reynard, Emmanuel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-957403

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les corrections du Rhône et les transformations du paysage

EMMANUEL REYNARD
Professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne.

La première correction du Rhône a provoqué des changements drastiques dans les paysages de la plaine alluviale. On est ainsi passé d'une plaine relativement naturelle, à une mosaïque de terres agricoles, elle-même mise à mal par l'urbanisation galopante.

Pendant des siècles, les communautés riveraines ont dû composer avec la dynamique hydrologique du Rhône. Les crues du fleuve ont eu pour principale conséquence la concentration de l'habitat sur les points hauts de la plaine (cône de déjection, collines rocheuses). La première correction du Rhône, mise en œuvre entre 1863 et 1894, et qui amène à l'endiguement systématique du fleuve de Brigue au Léman, puis à l'assèchement quasi généralisé des terrains humides, est à l'origine d'une modification majeure des structures territoriales et des paysages de la vallée du Rhône. On passe ainsi, pour reprendre la formule de Gabriel Bender (1996), «de la Camargue à la Californie » et l'endiguement du fleuve et les grands travaux hydrauliques permettent de développer l'agriculture intensive dans la plaine, créant ce que Jean Loup (1960) a appelé les paysages de polder de la plaine valaisanne, les terrains étant souvent situés en dessous du niveau du fleuve. Cet article retrace brièvement les grandes transformations paysagères de la plaine du Rhône suisse depuis le milieu du XIXe siècle et s'interroge sur les dynamiques paysagères futures.

Le paysage rhodanien avant les corrections

Les recherches historiographiques récentes (Evéquoz-Dayen, 2009) concernant les corrections du Rhône ont montré que l'image d'une plaine valaisanne inculte et infestée de moustiques est clairement exagérée et ne correspond pas à la réalité. Trois facteurs expliquent cette vision. Premièrement, les écrits des voyageurs remontant la vallée du Rhône, qui ont dû être importunés par les conditions climatiques estivales (vent, soleil, chaleur) et dont le parcours, toujours réalisé en période de hautes eaux estivales, était parfois perturbé par les crues du Rhône, ont colporté l'image d'une plaine peu amène et en grande partie marécageuse. L'observation des conditions d'hygiène déplorables dans les villages n'a dû qu'accentuer le sentiment négatif à l'égard des paysages de la plaine. Le second facteur a trait aux objectifs d'aménagement des ingénieurs. Afin de pouvoir obtenir les subventions nécessaires aux travaux, il fallait mettre en évidence les bénéfices potentiels des projets de correction et pour ce faire, il était utile de forcer le trait dans la présentation de la situation alarmante de la plaine. L'ingénieur a ainsi à nouveau sélectionné une partie du paysage rhodanien – les zones humides à assécher – au détriment des autres composantes du paysage, notamment les terrains agricoles. Le troisième facteur est d'ordre naturel. Le milieu du XIXe siècle marque la fin du Petit Age Glaciaire, dont plusieurs recherches menées ailleurs, notamment sur le cours français du Rhône, ont montré qu'il avait provoqué un exhaussement des lits des rivières, en raison d'une surabondance de charge solide, induisant le développement de zones marécageuses sur les marges. Bien que cela n'ait jamais été étudié de manière détaillée sur le Rhône suisse, on peut supposer que, comme ailleurs, le Petit Age Glaciaire a favorisé le développement des terrains marécageux et, peut-être, réduit la part de l'agriculture dans la plaine par rapport à la période médiévale.

L'analyse des paysages au moyen de cartes historiques – notamment les cartes Dufour, Siegfried et nationales (pour une description méthodologique, voir Stäuble et Reynard, 2005; Zanini et al., 2006) – montrent qu'avant la première correction, les «zones naturelles» (forêt, zones alluviales, dunes) couvraient près de 30% de la surface de la plaine (dont 11% pour le seul lit du Rhône), l'agriculture représentait 68% des surfaces et les surfaces urbaines ne couvraient que 2% du territoire (Zanini et al., 2006). La carte ci-contre **[ILL.1]** met bien en évidence l'emprise spatiale du lit du Rhône, formé de multiples chenaux séparés par des îles de sables et de graviers. La photo **[ILL.2]** montre la même région en 2004, présentant un paysage géométrique de terres agricoles.

Les impacts paysagers de la correction du fleuve

Les transformations paysagères induites par la première correction ont été étudiées autant à l'échelle de la plaine, de Brigue au Léman (voir p. ex. Zanini et al., 2006), que dans des secteurs particuliers (voir p. ex. Stäuble et Reynard, 2005 et plusieurs exemples dans Reynard et al., 2009). De ces travaux, il ressort que la distribution spatiale des différents types de surface a changé drastiquement et que ces transformations n'ont pas été immédiates, mais se sont étalées sur un siècle et demi et continuent encore à l'heure actuelle. Ainsi, en 2003, les zones alluviales ne représentent plus que 1% de la surface de la plaine, les zones urbanisées ont bondi à près de 14% (Zanini et al., 2006), alors que les zones agricoles ont augmenté légèrement.

[ILL.1] Plaine de Riddes-Saillon au début du XIXe siècle. Le plan est orienté au sud et le Rhône coule vers la droite de l'image. (Source: AEV DTP/Plans/Rhône, 1)

[ILL.2] Plaine de Riddes-Saillon en 2004. La photo est orientée au sud. (Photo: E. Reynard)

[ILL. 1]

[ILL. 2]

Ces transformations paysagères peuvent être réparties en trois grandes périodes (Stäuble et Reynard, 2005). De 1860 à 1900, c'est surtout le paysage alluvial qui se transforme, sous l'effet de l'endiguement du fleuve. Les bras secondaires sont déconnectés et la régénération des îles par les crues est stoppée. L'emprise spatiale du fleuve diminue fortement. Il faut attendre le début du XXe siècle pour que les surfaces marécageuses soient petit à petit asséchées pour être mises en culture. Ainsi, la création de ce paysage géométrique de cultures et de vergers **[ILL. 2]** prendra près de 100 ans et ne sera achevée que vers 1960. La dernière phase débute dans les années 1960 et s'accélère au cours des deux dernières décennies. Elle voit la construction des grandes infrastructures autoroutières et le développement des surfaces bâties, surtout au détriment de l'agriculture. La perte de terres agricoles dans la plaine n'est ainsi pas le résultat de la troisième correction du Rhône, mais bien plus la conséquence d'une urbanisation mal maîtrisée.

Quels paysages pour demain?

Le projet de troisième correction du Rhône vise à améliorer la sécurité de la plaine, tout en garantissant les fonctions écologiques et économiques du fleuve. Le projet joue à ce titre un rôle moteur dans le développement territorial et paysager de la plaine. Le projet officiel, dont la pierre angulaire est l'élargissement du fleuve, est toutefois remis en question par certains milieux, sous prétexte qu'il sacrifiera trop de terres agricoles au profit de la nature. L'observation des développements territoriaux récents montre toutefois que la réduction des surfaces agricoles est déjà bel et bien une réalité... qui n'a rien à voir, pour le moment du moins, avec la correction du fleuve, mais dont on doit chercher les causes notamment dans l'absence de coordination intercommunale dans l'aménagement du territoire et dans la sacro-sainte liberté de marché qui favorise une concurrence effrénée dans le domaine du commerce de détail, avec pour corollaire le développement de grandes zones commerciales, gourmandes en surfaces. Le projet de troisième correction du Rhône aura certainement pour effet de renforcer la présence de paysages naturels à proximité du fleuve; il ne permettra certainement pas de freiner le déclin des surfaces agricoles tant que les autorités communales et cantonales n'auront pas pris de réelles mesures de protection des terres agricoles contre l'urbanisation galopante.

RÉFÉRENCES

Bender G. (1996). *De la Camargue à la Californie. La plaine, le Rhône et les riverains, enjeux, débats et réalisations dans la région de Martigny, 1750–1860.* Université de Genève, mémoire de diplôme.

Evéquoz-Dayen M. (2009). *Des sources pour l'étude du Rhône valaisan*, in: Reynard E., Evéquoz-Dayen M., Dubuis P. (2009) (éds.). *Le Rhône: dynamique, histoire et sociétés*, Sion, Archives de l'Etat du Valais, Les Cahiers de Vallesia, 21, 47–62.

Loup J. (1960). *Pasteurs et agriculteurs valaisans. Contribution à l'étude des problèmes montagnards*, Grenoble, Allier.

Reynard E., Evéquoz-Dayen M., Dubuis P. (2009) (éds.). *Le Rhône: dynamique, histoire et sociétés*, Sion, Archives de l'Etat du Valais, Les Cahiers de Vallesia, 21.

Stäuble S., Reynard E. (2005). *Evolution du paysage de la plaine du Rhône dans la région de Conthey. Les apports de l'analyse des cartes historiques.* Vallesia, 60, 433–456.

Zanini F., Zanini E., Weber C., Schlaepfer R. (2006). *Analyse de la dynamique du paysage de la plaine du Rhône de 1850 à 2003 sur la base de cartes topographiques.* Bull. Murithienne, 124, 89–98.

ZUSAMMENFASSUNG *Die Rhonekorretionen mit ihren Landschaftsveränderungen*

Die erste Rhonekorrektion, die zwischen 1863 und 1894 realisiert wurde, hat die Landschaft der Schwemmebene tiefgreifend verändert. Dank ihr konnte sich in den darauf folgenden Jahrzehnten auf den ehemaligen Auen eine intensive landwirtschaftliche Nutzung entwickeln. Die jüngsten historiographischen Forschungen haben gezeigt, dass die Schwemmebene weniger sumpfig und viel diversifizierter war, als man sich dies auf Grund von Berichten der Reisenden und der Ingenieure des 19. Jahrhunderts vorstellte. Dies aus drei Gründen: Die Reisenden besuchten das Rhonetal in der Regel im Sommer, zur Zeit des Hochwassers, wenn es leicht zu Überschwemmungen kommen konnte; die Ingenieure ihrerseits mussten das prekäre Bild einer sumpfigen Ebene oft ein wenig überzeichnen, um vom Staat Subventionen zu erhalten; schliesslich hob sich während der kleinen Eiszeit – wie andernorts in den Alpen – die Sohle der Rhone durch ihre eigenen Sedimente, was Überschwemmungen begünstigte. Die von der ersten Rhonekorrektion hervorgerufenen landschaftlichen Veränderungen können in drei grosse Zeitabschnitte eingeteilt werden: Von 1860 bis 1900 veränderte sich durch das Eindämmen des Flusses vor allem die Auenlandschaft. Ab dem Beginn des 20. Jahrhunderts wurden die Sumpfflächen nach und nach drainiert, um sie unter den Pflug zu nehmen, wodurch eine geometrisch geprägte Landschaftsstruktur mit Äckern und Obstgärten entstand. Ab den 1960er-Jahren drängten immer mehr überbaute Flächen in die ehemaligen Auenbereiche vor, in erster Linie auf Kosten der Landwirtschaft.